

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

Compte rendu de la rencontre
du comité de suivi n° 1
Lotbinière



QUESTERRE

9 décembre 2010

Table des matières

Table des matières.....	1
Informations générales	2
Compte rendu de la rencontre - Sommaire des discussions	3
1. Mot de bienvenue.....	3
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	3
3. Présentation du comité de suivi et des membres	4
4. Présentation de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ).....	4
5. Présentation de Questerre et des puits forés sur le territoire couvert par le comité.....	5
6. Varia, questions et suggestions	6
7. Fin de la rencontre.....	7

Informations générales

Date : 9 décembre 2020	Durée : 10 h à 10 h 45 (45 minutes)
Endroit : Réunion virtuelle sur Zoom	
<p>Personnes présentes</p> <p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Denise Poulin, maire – Saint-Édouard-de-Lotbinière • M. Stéphane Bergeron, directeur général – MRC de Lotbinière, en remplacement de M. Pablo Montenegro-Rousseau, directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional – MRC de Lotbinière • M. Dominique Beaudet, administrateur – Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Nord • M. Rénald Lemay, propriétaire foncier <p>Questerre</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. David Boudeweel-Lefebvre (animateur) • M. Michael Binnion, président et chef de la direction • M. Rick Tityk (observateur) <p>Association de l'énergie du Québec (AEQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Éric Tétrault, président <p>Pilote groupe-conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Samanta Penalosa <p>Absent</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Denis Paquet, vice-président du conseil d'administration – Chambre de commerce de Lotbinière 	
<p>Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Présentation du comité de suivi et des membres 4. Présentation de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ) 5. Présentation de Questerre et des puits forés sur le territoire couvert par le comité 6. Varia, questions et suggestions 7. Fin de la rencontre 	

Compte rendu de la rencontre - Sommaire des discussions

1. Mot de bienvenue

M. Boudeweel-Lefebvre souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour le temps accordé.

Il souligne que la rencontre du comité est la première sous l'égide de Questerre et que l'objectif est de procéder à une mise à jour annuelle en décrivant les travaux qui ont été réalisés et en abordant les nouvelles étapes du projet. Il précise également que le statut et les modes de fonctionnement du comité sont inchangés.

Après avoir présenté les membres du personnel de Questerre qui participent à cette rencontre virtuelle, il cède la parole à M. Michael Binnion, président et chef de la direction de Questerre.

M. Binnion explique brièvement l'histoire de la compagnie au Québec ainsi que son expérience personnelle au sein de l'industrie au Québec depuis les années 80. Il mentionne que les experts de l'entreprise connaissent bien la géologie du Québec et les meilleures pratiques pour produire du gaz naturel.

Il indique avoir constaté au fil du temps qu'il est plus difficile de produire du gaz au Québec que d'en trouver, mais qu'il a écouté les Québécois et mis de l'avant une nouvelle approche collaborative susceptible de répondre aux préoccupations des communautés quant aux émissions de GES, à la contamination de l'eau, au bruit, aux nuisances et au partage des bénéfices.

Pour réaliser son projet qui devrait permettre de verser 3 % des profits aux villes, de payer les propriétaires fonciers avec de bons baux et de créer 6 000 emplois (les plus payants aux pays et la majorité au Québec), il compte obtenir l'acceptabilité sociale en privilégiant la transparence, en travaillant avec les communautés avec une nouvelle technologie qui produira du gaz propre sans émettre de GES ni utiliser de produits chimiques toxiques, et en partageant les bénéfices. Tout en rappelant que les permis de l'entreprise sont suspendus temporairement, il souligne qu'il n'y aura pas de reprise des activités avant d'avoir obtenu cette acceptabilité sociale.

Il conclut en remerciant les participants de leur temps comme bénévoles.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Boudeweel-Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du comité de suivi et des membres

M. Boudeweel-Lefebvre mentionne que la rencontre constitue une opportunité de dialoguer avec l'entreprise titulaire de la licence et opérateur désigné, et que la crise sanitaire actuelle n'a malheureusement pas permis de la tenir en personne ni avant aujourd'hui, mais que Questerre tenait à ce qu'elle ait lieu avant 2021.

Il invite les membres à se présenter à tour de rôle et chacun le fait brièvement.

- Intervention de M. Beaudet

Q. *Est-ce qu'un quorum est nécessaire pour la tenue de la réunion?*

R. *Les exigences réglementaires du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) ne prévoient pas de nombre minimal étant donné le nombre restreint de membres, mais elles obligent cependant la production d'un compte rendu. Celui de la réunion d'aujourd'hui sera disponible dans le site web du comité.*

4. Présentation de l'Association de l'énergie du Québec (AEQ)

M. Tétrault présente l'Association de l'énergie du Québec (AEQ). Il précise qu'elle regroupe des investisseurs, des promoteurs, des producteurs et des sous-traitants qui souhaitent faire des projets de gaz naturel ou d'énergies renouvelables; autrement dit, tous ceux qui sont intéressés de près ou de loin à une production de gaz locale éventuelle au Québec, si la chose devenait possible.

Il précise que Questerre est un des membres de l'AEQ dont l'approche est très simple : les membres doivent recourir à de nouvelles technologies, très modernes, qui ne devraient pas susciter d'opposition, ou du moins en susciter beaucoup moins sur le terrain, parce que l'industrie a tiré des leçons.

Dans le cas de Questerre, c'est une technologie de gaz propre, une première mondiale qui fait de l'entreprise un élève modèle pour ce qui est de la technologie. L'autre principe est une formule de partage des profits très avantageuse pour les communautés d'accueil des projets, certes, mais aussi pour l'ensemble des acteurs concernés comme l'UPA dont il a rencontré des sections locales et la direction à une dizaine de reprises au cours de l'année.

Ce sont les paramètres dans lesquels les membres doivent agir et pour qui il assure une présence permanente au Québec, notamment en étant disponible pour rencontrer les communautés, les organisations et les gens qui le désirent.

M. Boudeweel-Lefebvre confirme que Questerre est effectivement membre de l'AEQ qui organise chaque année une conférence afin que les membres puissent discuter des enjeux énergétiques du Québec.

- Intervention de M. Beaudet

Q. *On a parlé de venir à bout de retirer du pétrole avec zéro émission et 100 % naturel. Est-ce que cela va se faire ou est-ce que ce sont des recherches pour en arriver là?*

- Réponse de M. Éric Tétrault

R. *D'abord, il ne s'agit pas de pétrole, mais de gaz naturel. Aucun des membres de l'AEQ n'est dans la production pétrolière. Ils sont tous dans la production gazière ou dans les énergies renouvelables.*

De fait, Questerre a une technologie de gaz renouvelable sans émission de GES ou presque, ce qu'on appelle du gaz propre et qui est une première mondiale. En gros, il s'agit d'électrifier l'ensemble des processus, de ne plus utiliser de fluides avec des éléments chimiques dans le sol, de ne plus toucher aux réseaux d'eau potable et d'aqueduc des municipalités; donc, de ne plus se connecter aux réseaux publics, car tout se fait avec des systèmes portables. Et les émissions fugitives sont réduites à peu près à zéro.

Questerre pourrait être en mesure, un jour, de confirmer cette technologie-là au Québec, à l'aide d'un projet pilote qui soit l'objet d'une acceptabilité sociale.

Nous ne sommes plus dans une approche à grande échelle comme l'industrie l'a fait, il y a une dizaine d'années.

- Commentaire de M. Lemay

Bien. Ne lâchez pas. Ça serait bien pour l'économie. Je suis à 100 % d'accord avec tout ça.

- Commentaire de M. Tétrault

Surtout en période de post-pandémie. L'approche est très claire et très transparente. Il réitère sa disponibilité pour rencontrer les gens qui veulent en savoir davantage.

5. Présentation de Questerre et des puits forés sur le territoire couvert par le comité

À l'aide d'une présentation assistée par ordinateur (*PowerPoint*), M. Boudeweel-Lefebvre fait un bref résumé de la compagnie, de sa mission et de sa vision.

Il présente ensuite une carte du territoire couvert par le comité, y situe les puits et explique que Questerre a obtenu de Repsol Canada la propriété de 100 % des droits d'exploration sur les licences et qu'elle est l'opérateur désigné, c'est-à-dire la seule qui peut amorcer des travaux. Il présente aussi des photos aériennes du site.

Après avoir rappelé que les travaux réalisés sur le site l'ont été entre 2008, avec l'aménagement d'un site de forage multipuits, et 2016, avec des travaux correctifs visant à réduire et à stabiliser la pression à l'évent du puits A267, il décrit les activités de 2020, soit :

- l'obtention par Questerre, au début de l'année, de l'autorisation du MERN quant à la fermeture temporaire des puits;
- la surveillance hebdomadaire du site et le fait qu'il n'y a eu aucun incident à signaler;
- des travaux de peinture sur les têtes de puits;
- la modification de la signalisation;
- la mise en place d'un système de contrôle des mauvaises herbes et de la végétation ainsi que d'entretien;
- une demande de renouvellement des autorisations relatives aux puits auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Il conclut cette revue des activités de l'année en mentionnant que le puits est l'objet d'une suspension et qu'il n'est pas question d'entreprendre des travaux sur le site à court ni à moyen terme.

Il aborde aussi les mesures de sécurité mises en place sur le site, soit :

- des inspections hebdomadaires par du personnel qualifié;
- l'érection d'une clôture autour des puits et la mise en place de blocs de béton;
- l'installation de chaînes et de cadenas sur les vannes de tête du puits.

Il signale qu'entre les réunions du comité, les membres peuvent acheminer des demandes d'information et des questions à la firme Pilote groupe-conseil qui les transmet à Questerre.

6. Varia, questions et suggestions

Questions de M. Beaudet

Q. Avez-vous des dates en ce qui concerne votre projet pilote?

R. Pour le moment, il n'y a pas de date ni d'échéancier précis, car les permis sont suspendus. Le projet pilote ou projet laboratoire n'aura pas lieu sur tous les sites en même temps. Il y aura éventuellement une sélection et des discussions sur l'acceptabilité sociale afin de pouvoir procéder.

Q. Si ça vient à fonctionner, est-ce que ça sera pour connecter vos puits au réseau de pipeline?

R. Dans le cadre du projet pilote, nous chercherons à tester et à acheminer le produit directement vers le pipeline le plus proche de la zone choisie, parce qu'il n'existe aucun autre moyen d'envoyer le produit vers un marché réalisable.

- Q. *Si votre système fonctionne - présentement vos puits sont tous sur des terres publiques -, est-ce que vous prévoyez aller forer sur d'autres terres privées ou allez-vous rester sur des terres publiques?*
- R. *Tant que les permis seront suspendus, il n'y aura pas de nouveaux forages ni de nouvelles activités, que ce soit sur des terres privées ou des terres publiques.*

7. Fin de la rencontre

M. Boudeweel-Lefebvre remercie les membres de leur implication dans le comité et de leur participation à la rencontre.

Question de M. Beaudet

- Q. *Si votre projet pilote fonctionne au cours de l'année, est-ce qu'il va y avoir une autre réunion du comité ou ça va seulement aller dans un an?*
- R. *C'est certain que s'il y a des développements majeurs, le comité va en être saisi et mis au courant; il y aura des occasions de discussion là-dessus. L'objectif de Questerre est de faire vraiment du bon travail et de consulter les communautés locales. C'est certain que le comité de suivi est la première instance pour le faire. Et si vous voulez avoir des rencontres individuelles pour discuter davantage du projet, Questerre et M. Tétrault vont se rendre disponibles pour toute rencontre d'information pertinente et nécessaire, principalement s'il y a des développements majeurs, évidemment.*

La rencontre est terminée.